



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

TITRE DU PROJET

Per una gestione sostenibile dei rifiuti nei porti del Mediterraneo

ACRONYME DU PROJET

Port 5R

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

promotion et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques, innovation et compétitivité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Augmenter la protection des eaux marines dans les ports.

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Commune d'Ajaccio

DURÉE DU PROJET

36 mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

Le projet « PORT 5R », est porté par l'Institut Technique Supérieur / Fondation de la Mobilité Durable de Sardaigne et regroupe les 6 partenaires que sont :

- l'Institut Technique supérieur de Sardaigne
- l'Université de Gênes
- Assonautic de la Province de Savone
- le Centre d'Etude Méditerranéen
- le Karalis Yacht Service de Cagliari
- la Commune d'Ajaccio.

Il se fixe pour objectif une gestion durable des déchets produits par les bateaux dans les ports gérés par les différents partenaires du projet, l'enjeu étant de limiter les problèmes en matière de déchets liés à la gestion des activités portuaires, dans des zones présentant un



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

intérêt naturel particulier ou densément peuplées.

La stratégie structurant les activités qui seront développées dans le cadre de ce projet, est intitulée « 5R » et vise à la Réduction, la Réutilisation, le Recyclage, le Rassemblement, la Récupération des déchets dans les ports.

Ces activités visent, précisément, à définir et mettre en place de nouvelles stratégies gouvernementales conjointes, ainsi qu'à réaliser des tests concernant la mise en œuvre d'outils et de technologies innovants, pour la gestion des déchets dans les ports. Ces activités déboucheront, sur la mise en place d'un protocole commun au partenariat du projet, adopté sur la base des actions et du plan définis dans le projet « PORT 5R ». Le plan conjoint identifie et expérimente des mesures spécifiques pour éviter les rejets en mer, grâce, notamment, à une traçabilité des déchets à travers les étiquettes », des manuels pour les plaisanciers visant à gérer les déchets et les eaux usées de manière durable, la gestion du lavage des citernes et la collecte des eaux usées sur le quai.

Ainsi le projet entend permettre d'atteindre les 3 principaux résultats suivants :

- La définition des lignes directrices pour l'élaboration d'un plan commun pour la prévention, la réduction et l'élimination des déchets marins dans les ports.

Ce plan d'action examinera les différents moyens de valorisation des déchets par les bateaux, selon le type de déchets (eau de cale, déchets similaires aux déchets municipaux, déchets de cuisine, ect...), mais également les problèmes liés au transfert de déchets, et enfin le nombre de bateaux faisant escale dans le port ;

- La création une plate-forme d'échange élargie (pour la



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

mise en réseau des meilleures pratiques et les experts en la matière) ;

- Le développement des actions pilotes spécifiques au traitement des eaux usées et des déchets solides, se concentrant dans un premier temps sur l'amélioration de la qualité de l'eau et le traitement des eaux usées et la traçabilité des déchets.

COÛT TOTAL DU PROJET

1 237 141 euros

**COÛT TOTAL ÉLIGIBLE DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE**

271 890 euros

**PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE D'AJACCIO**

FEDER : 85,00 %
Commune d'Ajaccio : 15%

**CONTACT POUR PLUS
D'INFORMATION**

Direction des Affaires Européennes et Internationales
de la Ville d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr
